



non approuvé

Procès-verbal

161^e Assemblée générale du 17 mai 2024

SPA du Haut-Léman, rte de Fenil 62, 1806 St-Légier

Pour le procès-verbal : Florence Kolly, membre du Comité

Préambule

21 membres sur un total de 952 membres cotisants participent ce soir à l'assemblée (y compris le Comité). Aucune procuration n'a été enregistrée pour cette assemblée.

L'assemblée peut donc valablement délibérer conformément aux statuts en vigueur.

1) Bienvenue

Le président, Jérôme Jaton, souhaite à toutes et à tous une cordiale bienvenue

Membres excusés

Plusieurs membres ont fait part de leur empêchement de participer ce soir, ainsi que certains syndics et municipaux des Communes du district.

Modifications de l'ordre du jour

L'ordre du jour n'appelle aucun commentaire.

Aucune modification n'étant demandée, l'ordre du jour est donc accepté tel que présenté.

2) Nomination des scrutateurs

Monsieur Diego Diserens accepte de fonctionner comme scrutateur.

3) Approbation du procès-verbal de l'AGO du 15 juin 2023

Le procès-verbal de notre dernière assemblée est disponible en ligne sur le site du refuge et à l'entrée de la salle. Comme ces dernières années, il n'en est pas donné lecture à haute voix ce soir.

Le procès-verbal est soumis au vote et est accepté à l'unanimité

4) Rapport d'activités 2023

Durant l'année 2023, le Comité a tenu **4 séances** plénières et a, en parallèle, assuré un suivi continu des affaires avec le personnel du refuge.

Les pensions des chiens et des chats se maintiennent à un niveau stable. Ces pensions fournissent un revenu indispensable au refuge. Grâce à ces recettes et à une gestion très rigoureuse des finances, le refuge a été en mesure, cette année encore, de mener à bien ses activités sans recourir à une aide financière de la Fondation.

Malgré cela, la situation financière reste fragile. Nous verrons, dans le cadre de la présentation des comptes, que nous avons réalisé un excédent de recettes sensiblement en baisse en 2023.

Dans le cadre des mesures d'assainissement prises en 2019, nous avons dû supprimer un poste de travail. Financièrement, nous ne sommes malheureusement toujours pas en mesure de recréer ce poste.

Nous avons eu un niveau d'activité stable et soutenu en 2023. Nous allons dans un instant détailler nos statistiques.

On nous a amené différents animaux sauvages durant l'année. La faune sauvage a ensuite été systématiquement transférée à des centres spécialisés tels que la Vaud-lierre à Etoy ou Erminea & Emys à Chavornay.

Des chats trop sauvages pour être replacés dans un foyer ont été relâchés dans des endroits sûres et bienveillants après avoir été soignés, vaccinés et stérilisés.

Les cas de possibles maltraitements ou négligences d'animaux que le refuge avait placés ont été signalés et traités rapidement. Dans les rares cas où cela a été nécessaire, les animaux ont été repris au refuge.

Nous sommes en liaison constante avec les services du vétérinaire cantonal, notamment pour les cas de séquestre, de fourrière et de possibles maltraitements animales.

Statistiques d'activités

Les statistiques du refuge pour l'année 2023 sont lues et commentées par Lysiane Pellouchoud, coresponsable du refuge

En 2023, le refuge a accueilli au total, entre les abandons et la fourrière :

- 262 chats
- 66 chiens
- 30 NACs (nouveaux animaux de compagnie)

Le refuge a par ailleurs placé à l'adoption les animaux suivants :

- 214 chats
- 24 chiens
- 28 NACs

Et les animaux suivants sont sortis de la fourrière et ont été rendus à leur propriétaire :

- 36 chats
- 37 chiens
- 15 NACs

L'équipe du refuge est composée actuellement de six collaboratrices et collaborateurs salariés dont trois en cours d'apprentissage :

- Lysiane Pellouchoud et Ludovic Teklits, qui assurent la direction du refuge
- Camille Revaz, qui travaille à présent comme gardienne d'animaux qualifiée à l'issue de son apprentissage dans notre refuge et de l'obtention haut la main de son CFC.
- Solange Pasche, apprentie de 3ème année
- Maureen Studer, apprentie de 2ème année
- Juliane-Alexia Monney, apprentie de 1ère année

Pour la sixième fois, la qualité du travail réalisé par les collaborateurs du refuge a été récompensée par le Prix du Mérite de la Fondation Claire & Willy Kattenburg.

Le prix décerné par cette fondation a pour but de récompenser l'excellence du travail réalisé par un refuge pour animaux. Le Comité exprime encore une fois sa profonde gratitude et ses félicitations aux collaborateurs pour l'obtention de ce prix qui reflète leur engagement constant et total dans l'accomplissement de leur mission et la qualité de leur travail.

Afin de faire mieux connaître aux autorités les activités et la mission de la SPA du Haut-Léman, les syndics des communes du district avaient été invités à visiter le refuge et à dialoguer avec l'équipe et le Comité. Ils ont tous répondu favorablement à notre invitation et nous les en remercions.

Nous avons eu des échanges très fructueux et nous sommes très heureux d'annoncer à cette assemblée que la Commune de Blonay St-Légier et celle de Chardonne ont augmenté leur subvention et que les communes de Corseaux et de Vevey ont depuis rejoint les communes qui nous octroyaient déjà une aide financière annuelle.

La ville de Vevey a inscrit à son budget une subvention de 10'000 francs (soit environ 50 centimes par habitant). La discussion se poursuit avec d'autres communes du district.

Le refuge a participé à plusieurs manifestations en 2023

En raison des très mauvaises conditions météo, nous avons dû écourter notre présence à la Foire de la St-Martin de Vevey en novembre dernier.

Nous avons en revanche tenu un stand un dimanche de décembre au Marché de Noël de Montreux.

En plus de générer quelques recettes pour le refuge, le but de notre présence à ces événements et de faire connaître les activités du refuge et de répondre aux questions générales du public sur le bien-être animal.

Ces deux événements sont à nouveau au programme pour l'année 2024 et nous avons également décidé d'organiser un repas de soutien le 13 juin prochain à Blonay.

Rapport d'activité du vétérinaire

Le rapport d'activité pour l'année 2023 du Docteur Dupont est disponible sur le site internet du refuge. Il ne sera pas lu à haute voix ce soir.

Quelques remerciements

L'Assemblée Générale est toujours l'occasion de remercier tous ceux et toutes celles qui participent à la bonne marche du refuge, notamment, en plus du personnel, les bénévoles qui se chargent des enquêtes post-adoption, les promeneurs de chiens et les caresseurs des chats, les personnes qui font des dons tant en argent qu'en nature et bien entendu le vétérinaire et son équipe qui sont aux petits soins des animaux du refuge.

5) Présentation des comptes 2023 et du budget 2024

Comptes 2023

Si l'on compare les deux exercices, on constate tout d'abord une baisse de la trésorerie.

Cela est dû à différents facteurs, notamment :

- le remplacement de notre véhicule qui était devenue totalement hors d'usage
- le paiement de la TVA dûe sur les précédents exercices
- une légère baisse des dons reçus
- le paiement d'un loyer à la fondation à partir du mois d'août

On constate aussi que les revenus de pensions sont restés stables, après avoir considérablement augmenté après la crise COVID. Ces revenus, on le voit bien, restent indispensables à la survie du refuge.

Les frais vétérinaires et les dépenses d'alimentation sont également restés stables. Les charges d'énergie ont connu une augmentation de plus de 15%. Elles avaient déjà sensiblement augmenté en 2022.

Nous rappelons que, dans un souci d'efficacité et d'économie, le refuge avait démarré début 2021 une collaboration exclusive avec un vétérinaire attitré, renonçant donc au tournus annuel instauré jusqu'alors.

Les procédures et l'organisation mises en place pour les consultations dans le cadre de ce nouvel accord ont permis de réduire les dépenses vétérinaires de manière significative et de mieux les maîtriser.

2023 a été le quatrième exercice consécutif durant lequel le refuge n'a pas eu recours à un soutien financier de la Fondation. Le comité félicite encore toute l'équipe pour cette gestion saine et prudente de nos ressources limitées.

Les comptes n'appelant pas de commentaires ou de questions, nous passons à la présentation du budget.

Budget du refuge

Comparatif entre le budget 2023 et les comptes 2023

On constate que le résultat final s'est avéré moins bon que le budget.

L'année **2023** s'est en effet soldée par un excédent positif de CHF 14'105.77 contre un résultat prévisionnel de CHF 48'000.

Si on analyse le tableau qui a été remis à l'assemblée, on constate des revenus un peu moins élevés qu'escompté (par exemple au niveau des dons et cotisations) et des charges globalement plus importantes, notamment en raison du paiement à la fondation d'un loyer à partir du 1^{er} août et de l'amortissement total de notre véhicule que nous avons dû remplacer.

Les responsables du refuge, le Comité de l'Association ainsi que le Conseil de Fondation suivent évidemment de très près l'évolution de l'activité et de la situation financière du refuge.

Nous sommes constamment à la recherche de fonds et de mesures d'économie. Le repas de soutien du mois prochain s'inscrit d'ailleurs dans ces efforts de levées de fonds.

Budget 2024 :

Le budget 2024 a été établi avec prudence. Il table sur une activité plutôt stable par rapport à 2023 et il présente un excédent prévisionnel de CHF 4'100.--

Ce chiffre tient compte d'éléments exceptionnels tel un legs de CHF 15'000, que nous devons recevoir d'une succession cette année et d'une estimation du produit net de notre repas de soutien du mois prochain.

Monsieur Diego Diserens demande comment le comité prend en compte l'inflation dans l'établissement du budget, notamment au niveau d'une éventuelle adaptation des tarifs.

Le président lui répond que le comité est très attentif à ce point. Nous tenons compte de la hausse du coût de la vie dans l'estimation de chacune des dépenses inscrites au budget.

En ce qui concerne les recettes, il est très difficile de répercuter cette inflation. En effet, la plus grande partie de nos recettes est constituée de dons faits lors d'adoption d'animaux, de dons spontanés et de subventions.

Nous ne pouvons influencer que sur le montant des cotisations et sur le tarif des pensions.

Devant la baisse constatée des revenus de cotisations et dans la conjoncture économique actuelle, il ne nous paraît pas approprié de relever le montant de nos cotisations.

En revanche, nous effectuons fréquemment une étude du prix des pensions en Romandie et nous procédons régulièrement à des adaptations de nos tarifs, lorsque c'est possible.

6) Rapport de vérification des comptes 2023

Les vérificateurs des comptes, Me Fahrni et M. Rohrbasser, ont effectué le 7 mai dernier le contrôle de la comptabilité et des pièces comptables dans les locaux du refuge.

Le président invite Monsieur Rohrbasser à lire à l'Assemblée Générale le rapport des vérificateurs des comptes.

Monsieur Rohrbasser lit le rapport et le remet à l'assemblée générale en recommandant l'approbation des comptes annuels.

Il en profite pour féliciter le comité pour l'excellente tenue des comptes et toute l'équipe pour sa prudente gestion des ressources limitées du refuge.

7) Approbation des comptes 2023 et du budget 2024

Les comptes 2023 et le budget 2024 sont soumis au vote et sont acceptés à l'unanimité.

8) Décharge au Comité

La décharge au Comité est soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

9) Fixation des cotisations 2023

Dans un contexte économique plutôt morose, le Comité propose à l'Assemblée de maintenir les tarifs en vigueur, à savoir CHF 40. -- pour un membre individuel et CHF 60.-- pour une famille.

La proposition est soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

10) Nominations statutaires

Le comité était jusqu'ici composé de 5 personnes. Notre secrétaire, Bettina Greiner nous a présenté sa démission après de longues années de service. Ses obligations professionnelles ne lui permettent en effet plus de consacrer suffisamment de temps à notre association.

Le Comité et toute l'équipe du refuge souhaitent ici la remercier pour son dévouement pendant toutes ces années.

Madame Florence Kolly, déjà membre du comité et Responsable des contrôles post-adoption a accepté de reprendre le poste de secrétaire en plus de ses attributions actuelles. Le comité la remercie pour son dévouement.

Nos statuts prévoient un Comité composé de 5 à 7 personnes.

Avec une personne démissionnaire, le comité s'est donc mis à la recherche d'un nouveau membre.

Me Gilles Robert-Nicoud, présent ce soir, a manifesté son intérêt de nous rejoindre. Le comité l'a donc invité à suivre ses séances et à rencontrer l'équipe du refuge.

Me Robert-Nicoud a par la suite formellement fait acte de candidature

Me Robert-Nicoud est avocat, associé de l'étude MCE Avocats à Lausanne et il est un natif de la Riviera. Il possède un chien et est très sensible à notre cause.

Dans le contexte d'une cadre réglementaire et législatif très technique et contraignant et avec une judiciarisation croissante des rapports humains dans notre société, nous sommes ravis de pouvoir accueillir un avocat dans notre comité.

Le comité remercie vivement Me Robert-Nicoud pour l'aide qu'il se propose de nous apporter et recommande de voter en faveur de son élection ce soir.

Les membres actuels du Comité ont été tous réélus en bloc l'année dernière pour trois ans.

L'élection de Me Robert-Nicoud est donc la seule élection qui est soumise au vote de l'assemblée ce soir.

L'élection de Me Robert-Nicoud est soumise au vote et est acceptée à l'unanimité.

À l'issue de cette Assemblée Générale, le Comité est donc composé des personnes suivantes :

Président	Jérôme Jaton
Vice-Président	Michel Vincent
Membre ordinaire	Bernard Jaton
Membre ordinaire	Gilles Robert-Nicoud
Responsable des contrôles post-adoption et secrétaire	Florence Kolly

La fonction de trésorier est toujours assurée par notre fiduciaire sur la base d'un mandat.

Le comité remplit donc les conditions des statuts.

Nous continuerons à examiner soigneusement les besoins de l'association et les opportunités d'étoffer le Comité qui pourraient se présenter avant de soumettre à l'assemblée générale d'éventuels nouveaux candidats.

Election des vérificateurs des comptes 2024

Les deux vérificateurs M. Philippe Rohrbasser et M. Albert Edouard Fahrni ont accepté de prolonger leur mandat d'une année.

Leur réélection est soumise au vote et est approuvée à l'unanimité à cette assemblée

11) Rapport de la Fondation

M. Bernard Jaton, Président de la Fondation prend la parole. Il rappelle que la Fondation est la propriétaire des installations et qu'elle apporte, en cas de besoin, un soutien financier à l'association. Il se félicite que, pour la quatrième année consécutive, la Fondation n'a pas eu à soutenir financièrement le refuge. Mieux-même, le refuge a pu commencer à verser un loyer. Il exprime donc toute son appréciation de la gestion du comité et naturellement de l'engagement total du personnel du refuge.

12) Divers et propositions individuelles

Monsieur Diego Diserens demande si le logo de la SPA peut être utilisé par une entreprise afin que nous ayons plus de visibilité. Le comité lui répond que nous y sommes en principe favorable, pour autant qu'on nous garantisse un droit de regard sur l'usage qui est fait de notre logo et de notre image.

Monsieur Carrard n'a pas de questions mais souhaite faire quelques remarques.


Il attire notre attention que certains des procès-verbaux d'assemblées passées qui figurent sur notre site web comportent encore la mention « non approuvé » alors qu'ils ont effectivement été approuvés par l'AG. Nous le remercions de cette remarque et l'assurons que nous allons corriger cela.

Il souhaite également faire remarquer que la recherche « repas de soutien SPA Haut-Léman » fait également apparaître, dans les trois premiers résultats de la recherche, les informations relatives à notre repas de soutien de 2019 en plus de celui de cette année. Nous le remercions de porter ce point à notre attention.

Il termine son intervention en regrettant que la date choisie pour le repas de soutien coïncide avec celle d'une séance relative au plan d'affectation de la commune de Blonay-Saint-Légier. Il lui est répondu que nos membres se situent dans un rayon géographique bien plus large que cette seule commune et que le choix de la date du repas a été dicté par différents impératifs, notamment la disponibilité de la salle de l'Ancien-Stand qui est très demandée.

Plus personne n'ayant de commentaires ou de question, le président déclare la séance close et invite l'assemblée à un verre de l'amitié avec l'équipe du refuge

Vevey, 17 mai 2024


Jérôme Jaton
Président


Florence Kolly
Secrétaire SPA HL